

# Histoires littéraires

Revue trimestrielle consacrée à la littérature française  
des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles

Mise en forme des textes

**Format des fichiers** : Word (.doc ou .docx).

## Présentation générale des textes

Le **titre de l'article** est en Times New Roman 12, centré et en gras. Il est suivi du nom de l'auteur de l'article, centré également.

Les **sous-titres** de premier niveau sont à mettre en gras. Les sous-titres de deuxième niveau sont en italiques.

Les **textes** sont formatés en Times New Roman 12. Veillez à ne pas utiliser de feuille de style.

Les notes de bas de pages sont en Times New Roman 11.

Chaque paragraphe doit être signalé par un retrait de paragraphe.

## Citations

Les **citations** de moins de trois lignes sont intégrées dans le corps du texte et introduite par des guillemets français (« »). En cas de citation au sein de la citation, veillez à utiliser des guillemets anglais (“ ”).

Les citations qui s'étendent sur plus de trois lignes sont à séparer du corps du texte par un espace avant et un espace après. Elles seront présentées en Times New Roman 11 avec un retrait. Si elles présentent des guillemets, veillez à utiliser des guillemets français.

Dans le cas où **une citation** serait **coupée**, la coupure est marquée par des points de suspension placés entre crochets (et non entre parenthèses).

## Notes

Placer les appels de notes de bas de page avant les signes de ponctuation, mais après les guillemets fermant la citation. Pour les appels de notes suivant des citations hors-texte, en revanche, placer l'appel de note après le point final de la citation.

## Références

Les **références bibliographiques** sont indiquées en note de bas de page.

Livres :

Prénom + Nom, *Titre*, Lieu d'édition, Éditeur, année, page(s) citée(s).

Ex : Jean Roudaut, *Poètes et grammairiens au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1971, p. 17-18.

#### Articles de revue :

Prénom + Nom, « Titre de l'article », *Nom de la revue*, (volume), numéro, date, page(s) citée(s).

Ségolène Le Men, « La "littérature panoramique" dans la genèse de *La Comédie humaine* : Balzac et *Les Français peints par eux-mêmes* », *L'Année balzacienne*, n° 3, janvier 2002, p. 85.

Lorsque l'article est intégré à un dossier, préciser le titre du dossier de la façon suivante, en indiquant le directeur(s) du dossier :

Anne-Emmanuelle Demartini « Les plaidoiries en vers au XIX<sup>e</sup> siècle », *Francofonia*, n° 67, « Poésie et institutions au XIX<sup>e</sup> siècle », s. dir. Romain Jalabert, automne 2014, p. 49-60.

#### Articles dans un ouvrage collectif :

Prénom + Nom, « Titre de l'article », *Titre de l'ouvrage*, s. dir. Prénom + Nom, Lieu d'édition, Éditeur, année, page(s) citée(s).

Ex. : David Martens, « Du visage touristique à l'aura poétique d'une capitale. Portraits photo-textuels de Paris durant les Trente Glorieuses », *La France en livres illustrés*, s. dir. Danièle Méaux, Philippe Antoine & Jean-Pierre Montier, Paris, Hermann, 2017, p. 141-154.

#### Ouvrages collectifs :

*Titre de l'ouvrage*, s. dir. Prénom Nom, Lieu d'édition, Éditeur, année.

Ex. : *La France en livres illustrés*, s. dir. Danièle Méaux, Philippe Antoine & Jean-Pierre Montier, Paris, Hermann, 2017.

#### Ouvrages traduits :

La langue originale et le nom du traducteur sont mentionnés après le titre.

Ex.: Umberto Eco, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes de fiction* (1979), trad. de l'italien par Myriem Bouzaher, Paris, Grasset, 1985.

#### Édition savantes

Octave Mirbeau, *Correspondance générale*, éd. Pierre Michel, t. III, Lausanne, L'Age d'Homme, 2009.

Pour les références citées plusieurs fois dans les notes, on utilise les abréviations suivantes :

Prénom + Nom, *op. cit.*, p. X (lorsque l'ouvrage a déjà été cité).

Prénom + Nom, *art. cit.*, p. X (lorsque l'article a déjà été cité).

*Ibid.*, p. X (lorsque la note précédente renvoie à la même référence).

*Idem* (uniquement lorsqu'il s'agit du même ouvrage et de la même page qui étaient référencés dans la note précédente).

Lorsqu'il y a plusieurs auteurs ou éditeurs, on sépare les noms par « & » plutôt que par « et ». C'est plus chic...

Lorsqu'on renvoie à une édition ultérieure d'un ouvrage, la date de publication originale est indiquée entre parenthèses immédiatement après le titre.

Les renvois à des ouvrages sont introduits par « Voir », plutôt que par « Cf. ».

#### Images

La revue veille à ne publier que des illustrations pour lesquelles les autorisations nécessaires ont été obtenues par les auteurs des textes ou qui relèvent du domaine public.

Veillez à nous les faire parvenir en **fichiers images** (un document iconographique par fichier, format Jpeg ou Tiff, résolution 300 dpi minimum, couleur ou noir et blanc), en nommant le fichier de votre nom, précédé d'une numérotation. Exemple : « 1. Pierssens » ; « 2. Pierssens », etc.

De même, pour les documents comportant des textes, surtout manuscrits, nous devons pouvoir les reproduire sur ½ page (le format de la revue est : 22,5 x 15 cm).

Veillez également à placer dans votre article des **légendes** (la mention complète de l'origine de tous les documents doit figurer), centrées et numérotées, et surlignées en bleu (cela nous aide à nous y retrouver...) aux endroits où vous souhaiteriez que vos images soient placées, sur le modèle suivant, séparées du corps du texte par un saut de ligne avant et après :

Fig. 1 – Grandville, Série *Les Métamorphoses du jour*, planche n° 33, 1828-1829, 16 x 22 cm  
Collection Paris Musées, Maison de Balzac.

### **Demandes ponctuelles**

Veiller à ce que les majuscules soient accentuées.

Indiquer les chiffres romains des siècles en majuscules. Ex. : « XIX<sup>e</sup> siècle ».

Utiliser l'abréviation « p. » (et non « pp. ») même si plusieurs pages sont citées.

S'il vous était possible de placer des espaces insécables aux endroits idoines, nous vous en serions infiniment reconnaissants, tout particulièrement juste après des guillemets français ouvrants et juste avant les fermants, entre l'indication de pagination « p. » et le numéro de page, dans les dates (entre le chiffre du jour et le mois), devant les signes de ponctuation : ; ; !, ?, après le « e » en exposant qui suit les siècles et le mot « siècle » (par exemple, entre « XIX<sup>e</sup> » et « siècle » : « XIX<sup>e</sup> siècle »).

Merci de joindre votre envoi (fichier texte et fichiers iconographiques) :

Une courte notice biobibliographique (3 à 5 lignes).

Une adresse postale où vous adresser l'exemplaire *d'Histoires Littéraires* dans lequel sera publié votre article.

Votre adresse courriel.